

**CGV-190928
(annuelle)**

**Tiré à part
Comité de vérification
CVF-190829**

7. Rapport financier au 30 avril 2019 et résultats de l'audit 2019

R : 03-CVF-190829

« Que le Comité de vérification recommande au Conseil des gouverneurs l'adoption du projet des états financiers audités de l'Université de Moncton au 30 avril 2019. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

Résolution du Conseil des gouverneurs

« Que le Conseil des gouverneurs adopte le projet des états financiers audités de l'Université de Moncton au 30 avril 2019. »



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

ÉTATS FINANCIERS

AU 30 AVRIL 2019

**PROJET - POUR DISCUSSION
SEULEMENT**



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

ÉTATS FINANCIERS
Exercice clos le 30 avril 2019

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 à 3
ÉTATS FINANCIERS :	
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 à 19

Rapport de l'auditeur indépendant

Grant Thornton LLP
Suite 500
633 rue Main Street, PO Box
1005
Moncton, NB
E1C 8P2
T +1 506 857 0100
F +1 506 857 0105

Aux membres du Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Université de Moncton, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2019 ainsi que les états des résultats, l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires constituées d'un résumé des principales méthodes.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent fidèlement, à tous les égards importants, l'image de la situation financière de l'Université de Moncton au 30 avril 2019, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres points

Les états financiers au 30 avril 2018 ont été audités par un autre auditeur, qui a émis un rapport sans réserve sur ces états financiers daté du 22 septembre 2018.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si

la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Moncton, Canada

Le 28 septembre 2019

Comptables professionnels agréés



ÉTAT DES RÉSULTATS
Exercice clos le 30 avril 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Produits :		
Scolarité		
Temps complet	27 513 284 \$	26 119 440 \$
Temps partiel	2 979 817	2 872 418
Subventions provinciales		
Non restreintes	65 636 814	64 986 945
Restreintes	16 616 543	15 127 763
Subventions fédérales	13 884 698	14 615 465
Services vendus	6 670 101	6 949 212
Revenus de placement (note 4)	5 058 378	4 087 522
Dons	1 414 495	1 064 403
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 5)	6 863 250	6 630 557
Résidences et entreprises	9 141 482	8 793 399
Autres revenus	4 747 774	5 068 216
	<u>160 526 636</u>	<u>156 315 340</u>
Charges :		
Salaires et avantages sociaux	104 321 435	102 153 158
Frais de déplacements	2 884 655	2 698 714
Matériel et fournitures	5 220 982	4 887 158
Communications	462 950	529 345
Services publics	5 918 660	5 198 843
Assurances	405 011	339 660
Bourses d'études	7 358 659	6 986 396
Services contractuels	746 042	867 909
Honoraires	3 602 938	3 478 179
Publications et publicités	666 283	709 596
Coût des marchandises vendues	1 919 351	1 694 679
Intérêts sur la dette à long terme	205 925	232 233
Intérêts et frais bancaires	122 273	114 738
Location et entretien d'équipement	1 229 241	1 185 159
Acquisitions des bibliothèques	1 916 558	1 597 629
Mobilier et équipement	904 151	802 003
Améliorations des bâtiments et terrains	2 692 754	2 300 788
Charges liées aux régimes de pension (note 6)	1 128 372	418 872
Autres dépenses	3 338 431	2 706 128
Amortissement des immobilisations	8 529 643	8 434 816
	<u>153 574 314</u>	<u>147 336 003</u>
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	<u><u>6 952 322 \$</u></u>	<u><u>8 979 337 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers. 4



ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Exercice clos le 30 avril 2019

	2019				2018	
	Investi en immobilisations	Reçu à titre de dotations	Affecté, Recherche et Fiducie	Non affecté	Total	Total
Solde au début de l'exercice	27 369 093 \$	80 297 354 \$	7 380 772 \$	(67 684 797) \$	47 362 422 \$	51 264 202 \$
Reclassification (note 3)	(405 948)	-	7 693 840	-	7 287 892	7 287 892
Solde au début de l'exercice, reclassifié	26 963 145	80 297 354	15 074 612	(67 684 797)	54 650 314	58 552 094
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(1 666 393)	-	(1 573 327)	10 192 042	6 952 322	8 979 337
Apports à titre de dotations reçus	-	5 197 223	-	-	5 197 223	4 374 744
Apports à titre de dotations versés (note 16)	-	(3 176 090)	-	-	(3 176 090)	-
Intérêts capitalisés	-	1 578 943	-	-	1 578 943	1 632 270
Investissement en immobilisations (note 7)	1 205 798	-	-	(1 205 798)	-	-
Virements Interfonds et affectations Internes (notes 7 et 13)	2 593 554	65 159	1 134 635	(3 732 189)	61 159	125 169
Régimes de pension - réévaluations et autres éléments	-	-	-	891 600	891 600	(19 013 300)
Solde à la fin de l'exercice	<u>29 096 104 \$</u>	<u>83 962 589 \$</u>	<u>14 635 920 \$</u>	<u>(61 539 142) \$</u>	<u>66 155 471 \$</u>	<u>54 650 314 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers. 5



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
Au 30 avril 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	19 465 602 \$	19 054 015 \$
Dépôts à terme (note 8)	24 778 232	23 747 962
Comptes à recevoir (note 15)		
Étudiants	723 461	727 545
Autres	2 079 946	1 878 461
Subventions à recevoir	12 237 427	13 509 649
Stocks	812 022	822 040
Charges payées d'avance	1 576 037	1 824 942
	<u>61 672 727</u>	<u>61 564 614</u>
Placements (note 8)	96 785 265	95 080 921
Immobilisations corporelles (note 9)	<u>124 015 774</u>	<u>122 428 468</u>
	<u>282 473 766 \$</u>	<u>279 074 003 \$</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Découvert bancaire	4 765 \$	276 845 \$
Emprunt bancaire (note 11)	-	1 237 260
Comptes à payer	4 208 941	8 069 338
Salaires et retenues salariales (note 10)	9 430 180	9 315 650
Vacances à payer	6 283 341	5 972 345
Revenus reportés	1 669 759	953 307
Portion à court terme de la dette à long terme (note 12)	689 034	711 867
Apports reportés (note 13)	28 888 949	26 302 932
	<u>51 174 969</u>	<u>52 839 544</u>
Dette à long terme (note 12)	7 084 673	7 660 941
Passif au titre des régimes de pension (note 6)	56 467 000	62 555 100
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 5)	<u>101 591 653</u>	<u>101 368 104</u>
	<u>216 318 295</u>	<u>224 423 689</u>
Actif net		
Investi en immobilisations	29 096 104	26 963 145
Reçu à titre de dotations	83 962 589	80 297 354
Affecté	14 635 920	15 074 612
Non affecté	(61 539 142)	(67 684 797)
	<u>66 155 471</u>	<u>54 650 314</u>
	<u>282 473 766 \$</u>	<u>279 074 003 \$</u>
Engagements (note 14)		

Pour le Conseil des gouverneurs,

Recteur et vice-chancelier

Vice-recteur à l'administration et
aux ressources humaines

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers. 6



ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Exercice clos le 30 avril 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	6 952 322 \$	8 979 337 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations	8 529 643	8 434 816
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(6 863 250)	(6 630 557)
Gain à la disposition de placements	(1 862 436)	(179 442)
Variation de la juste valeur des placements	(1 418 688)	(837 940)
Perte à la disposition d'immobilisations	-	143 551
Transfert d'apports reportés afférents en dotation à l'actif net non affecté	100 000	105 600
Transfert du produit de disposition d'une immobilisation	-	(102 826)
Apports à titre de dotations versés	(3 176 090)	-
Charges liées aux régimes de pension	(5 196 500)	(5 800 700)
	<u>(2 934 999)</u>	<u>4 111 839</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement ¹	<u>3 041 230</u>	<u>6 327 695</u>
	<u>106 231</u>	<u>10 439 534</u>
Activités de financement		
Emprunt bancaire	(1 237 260)	1 237 260
Dette à long terme contractée	168 112	-
Apports à titre de dotations reçus et intérêts capitalisés	6 737 325	6 129 409
Remboursement de la dette à long terme	(767 213)	(851 095)
Apports en espèces reçus pour financer l'achat d'immobilisations	7 086 799	11 725 870
	<u>11 987 763</u>	<u>18 241 444</u>
Activités d'investissement		
Acquisitions de placements	(14 535 543)	(3 570 588)
Dispositions de placements	16 112 323	1 630 740
Acquisitions d'immobilisations	(12 987 107)	(14 709 563)
Produits de disposition d'immobilisations	-	108 726
	<u>(11 410 327)</u>	<u>(16 540 685)</u>
Variation de l'encaisse	683 667	12 140 293
Encaisse au début de l'exercice	<u>18 777 170</u>	<u>6 636 877</u>
Encaisse à la fin de l'exercice²	<u><u>19 460 837 \$</u></u>	<u><u>18 777 170 \$</u></u>

¹ Les immobilisations incluses dans les comptes à payer totalisent 144 068 \$ en 2019 (3 014 226 \$ en 2018).

² L'encaisse est constituée de :

Encaisse	19 465 602 \$	19 054 015 \$
Découvert bancaire	(4 765)	(276 845)
	<u>19 460 837 \$</u>	<u>18 777 170 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers. 7



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2019

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Université de Moncton (l'« Université ») est l'université acadienne de langue française du Nouveau-Brunswick prenant la relève des collèges classiques qui ont contribué à sa création en 1963. L'Université entend être un lieu privilégié de perfectionnement personnel et un instrument de développement culturel, social et économique. Sa vocation est à la fois régionale, nationale et internationale. La mission principale de l'Université est l'enseignement, la recherche, les services à la collectivité et la créativité. Dans sa constitution actuelle, elle regroupe trois campus universitaires situés dans les trois principales régions francophones du Nouveau-Brunswick, soit à Moncton, à Edmundston et à Shippagan. L'Université, constituée en vertu des lois de la province du Nouveau-Brunswick, est un organisme sans but lucratif et un organisme de bienfaisance enregistré exonéré d'impôts en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers sont préparés conformément à la Partie III du Manuel CPA Canada – Comptabilité, Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, qui énonce les principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour les organismes sans but lucratif au Canada. Ces états financiers comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Fonds non affecté

Ce fonds comprend les opérations afférentes à la prestation des services d'enseignement, qui se veut la mission première de l'Université. Les produits incluent principalement les subventions gouvernementales et les produits liés aux droits de scolarité. Les charges incluent majoritairement les coûts de l'enseignement, les services de soutien pédagogique, les dépenses administratives et les frais liés à l'entretien des bâtiments.

Recherche subventionnée

Les produits de ce fonds incluent ceux reçus pour le soutien à la recherche de source extérieure de l'Université obtenus sous forme de subventions ou de contrats. Les charges admissibles identifiées selon les termes retracés aux ententes sont comptabilisées dans ce fonds lorsque les coûts sont engagés.

Fiducie

Les produits de ce fonds comprennent ceux normalement reçus de source extérieure à l'Université qui ne sont pas des revenus destinés à la recherche. Les charges admissibles sont normalement spécifiées dans les ententes conclues avec les organismes ou celles identifiées pour une activité spécifique.

Dotation

Tous les dons reçus à titre de dotation durant l'exercice sont comptabilisés à titre d'augmentation de l'actif net du fonds, de même que les revenus de placements capitalisés. Les dons doivent être conservés à perpétuité. Seuls les revenus de placement équivalents aux charges engagées dans l'exercice aux fins spécifiées dans les ententes avec les donateurs sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice. Le solde des revenus de placement gagnés et non comptabilisés à titre de produits de l'exercice est transféré aux exercices futurs dans les apports reportés.



NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations

Les produits de ce fonds comprennent les subventions restreintes, l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations et autres revenus pour fins de dépenses de nature capitale. On entend par « dépenses de nature capitale » les constructions et les rénovations majeures d'immeubles ainsi que les achats de terrains, de mobiliers et d'équipements. Les charges incluent l'amortissement des immobilisations et les dépenses non capitalisées. Les dettes afférentes aux immobilisations sont également incluses dans le fonds des immobilisations.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Les estimations les plus importantes sont les périodes d'amortissement des immobilisations, les créances douteuses des comptes à recevoir, la juste valeur marchande des placements et les hypothèses actuarielles utilisées pour estimer l'engagement des régimes de pension.

Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les soldes non dépensés sont comptabilisés comme apports reportés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe dans l'actif net.

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser l'aide gouvernementale et les contributions d'origine externe reçues afin de financer l'acquisition d'immobilisations. Ces montants sont comptabilisés à titre d'« apports reportés afférents aux immobilisations » et sont amortis et comptabilisés aux revenus au même rythme que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus de scolarité sont constatés à titre de produits dans la même période au cours de laquelle les cours sont offerts.

Les revenus provenant des services vendus, des résidences et entreprises ainsi que les autres revenus sont constatés lorsqu'un bien est transféré ou un service est rendu et que le montant peut être évalué.



NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

L'Université évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ces actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif.

Les placements sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de l'état de la situation financière. Toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'excédent des produits sur les charges dans le poste revenus de placement dans l'exercice au cours duquel ces variations surviennent. Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes à recevoir et des subventions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes à payer, du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire, des salaires et vacances à payer et de la dette à long terme. Tous les autres instruments financiers sont inscrits au coût amorti.

Les frais de transaction liés à l'acquisition et à la disposition de placements ainsi que les frais de gestion des placements sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement ou par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations corporelles sont amorties de la façon suivante :

- Terrains athlétiques, eau et égouts, stationnements, routes et lumières – 20 %, solde dégressif;
- Immeubles – 5 %, solde dégressif;
- Mobiliers et équipements non informatiques – 10 ans, méthode de l'amortissement linéaire; et,
- Équipements informatiques et logiciels – 5 ans, méthode de l'amortissement linéaire.

Les livres de bibliothèque qui sont en circulation ne sont pas capitalisés aux immobilisations mais ils sont enregistrés à la charge durant l'année qu'ils sont achetés.

Dépréciation des actifs à long terme

Lors d'événements ou de circonstances pouvant indiquer une perte de valeur, l'Université réévalue la valeur comptable des actifs à long terme. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs excède les flux monétaires futurs non actualisés que procurera cet actif ou ce groupe d'actifs. Le montant de toute perte de valeur, le cas échéant, représente l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur de l'actif. La juste valeur de ces actifs est déterminée par les flux monétaires actualisés. Au cours de l'exercice 2019, aucune dépréciation n'a été constituée à cet égard.



NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Évaluation des stocks

Les stocks pour revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Les stocks de fournitures diverses sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Régimes de pension des salariés

L'Université offre à ses employées et employés deux régimes de pension à prestations définies. Le premier est le Régime de pension des professeurs, professeurs et bibliothécaires de l'Université de Moncton et le deuxième est le Régime de pension pour le personnel de soutien, les techniciens et techniciennes et le personnel administratif ou professionnel de l'Université de Moncton.

Régime de pension des professeurs, professeurs et bibliothécaires de l'Université de Moncton (pour le service crédité à partir du 1er janvier 2014) :

- **Cotisations régulières de l'employé** : La cotisation au régime est établie à 9 % du salaire régulier jusqu'à concurrence d'un plafond salarial qui est établi à 75 % de la pension maximale au titre des régimes de pension à prestations déterminées, prescrite et indexée conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).
- **Contributions de l'employeur** : L'Université de Moncton verse un montant au moins égal à la contribution des employés dans la caisse de retraite du régime. En fait, elle doit verser la somme prévue par la loi pour couvrir le coût des rentes, prestations et remboursements payables aux participantes et participants à l'égard des services au cours de l'année, ainsi que les paiements spéciaux nécessaires pour amortir tout déficit de continuité et tout déficit de solvabilité (sous réserve de dispense).

Régime de pension pour le personnel de soutien, les techniciens et techniciennes et le personnel administratif ou professionnel de l'Université de Moncton (pour le service crédité à partir du 1er janvier 2014):

- **Cotisations régulières** : La cotisation au régime est établie à 9 % du salaire régulier jusqu'à concurrence d'un plafond salarial qui est établi à 89 % de la pension maximale au titre des régimes de pension à prestations déterminées, prescrite et indexée conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).
- **Contributions de l'employeur** : L'Université de Moncton verse un montant au moins égal à la contribution des employés dans la caisse de retraite du régime. En fait, elle doit verser la somme prévue par la loi pour couvrir le coût des rentes, prestations et remboursements payables aux participants et participantes à l'égard des services au cours de l'année, ainsi que les paiements spéciaux nécessaires pour amortir tout déficit de continuité, et tout déficit de solvabilité (sous réserve de dispense).

L'Université comptabilise ses obligations au titre des régimes à prestations définies à mesure que les salariés rendent les services qui leur permettent de gagner des prestations de retraite. Les obligations au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice sont déterminées en fonction des plus récents rapports d'évaluations actuarielles établis aux fins de la capitalisation. La date d'évaluation des actifs des régimes et des obligations au titre des prestations définies coïncide avec la date de clôture de l'exercice de l'Université. La date des plus récentes évaluations actuarielles complètes des régimes de pension établies aux fins de la capitalisation est le 31 décembre 2017, et celles-ci ont été extrapolées au 30 avril 2019.



NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Dans son état de la situation financière à la clôture de l'exercice, l'Université constate les obligations au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes, et ajustées de toute provision pour moins-value. Le coût des régimes pour l'exercice est constaté dans les résultats. Le coût des services passés découlant des modifications des régimes et les réévaluations et autres éléments sont constatés dans l'actif net.

Les réévaluations et autres éléments correspondent au total des éléments suivants : la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les rendements calculés à l'aide du taux d'actualisation; les gains et pertes actuariels; les incidences des provisions pour moins-value, s'il y a lieu, dans le cas d'un actif net au titre des prestations définies; les coûts des services passés; et les gains et pertes auxquels donnent lieu les règlements et compressions.

3. RECLASSIFICATIONS

Au cours de l'exercice, la direction a constaté que certains apports affectés avaient été classifiés dans les apports reportés au lieu de l'actif net.

Cette reclassification a été effectuée rétroactivement à 2018.

4. REVENUS DE PLACEMENT

Les revenus de placement comprennent les revenus de dividendes et d'intérêts, les gains et pertes de placement réalisés lors de la vente des placements ainsi que les gains et pertes non matérialisés sur les placements évalués à la juste valeur.

Les revenus de placement, incluant les variations de la valeur marchande des placements, se présentent comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Revenus sur placements :		
Revenus de dividendes et d'intérêts	3 745 701 \$	3 948 217 \$
Gains réalisés	1 862 436	179 442
Gains non réalisés	1 594 196	1 011 887
Total des revenus sur placements au cours de l'exercice	7 202 333	5 139 546
Plus (moins): amortissement des apports reportés :		
Fonds de recherche	(3 931)	596
Fonds de fiducie	(2 929)	649
Fonds de dotation	(2 137 094)	(1 050 637)
Fonds des immobilisations	(1)	(2 632)
Total des revenus de placement constatés à titre de produits	5 058 378 \$	4 087 522 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2019

5. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent l'aide gouvernementale et les contributions d'origine externe reçues afin de financer l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Solde au début de l'exercice	101 368 104 \$	96 272 791 \$
Plus : apports reçus sous forme d'espèces	7 086 799	11 725 870
Moins : montants amortis dans les résultats	<u>(6 863 250)</u>	<u>(6 630 557)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>101 591 653 \$</u>	<u>101 368 104 \$</u>

6. RÉGIMES DE PENSION DES SALARIÉS

Les informations relatives aux régimes de pension à prestations définies se présentent comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Passif au titre des prestations définies		
Obligations au titre des prestations définies	(382 528 600) \$	(360 799 500) \$
Juste valeur des actifs des régimes	<u>326 061 600</u>	<u>298 244 400</u>
	<u>(56 467 000) \$</u>	<u>(62 555 100) \$</u>
Coût des régimes de pension pour l'exercice		
Coût des services rendus	3 963 000 \$	3 882 200 \$
Coût financier	<u>3 630 300</u>	<u>2 871 100</u>
	<u>7 593 300 \$</u>	<u>6 753 300 \$</u>
Charges liées aux régimes de pension		
Coût des régimes pour l'exercice	7 593 300 \$	6 753 300 \$
Cotisations de l'Université comptabilisées aux salaires et avantages sociaux	<u>(6 464 928)</u>	<u>(6 334 428)</u>
Charges comptabilisées à l'état des résultats	<u>1 128 372 \$</u>	<u>418 872 \$</u>



NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2019

7. VIREMENTS INTERFONDS ET AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, les affectations interfonds ont été les suivantes :

1. Des fonds non affectés de 1 205 798 \$ ont été transférés au fonds des immobilisations pour le financement des achats d'immobilisations au montant de 494 079 \$ et pour le remboursement de 711 719 \$ sur la dette à long terme.
2. Des fonds non affectés de 3 012 236 \$ ont été transférés aux fonds de recherche, de fiducie et d'immobilisations afin de financer les dépenses futures relatives au développement professionnel (695 487 \$), des projets d'investissement en capital et des réparations relatives à certains édifices (1 630 443 \$), des dépenses relatives à des projets spécifiques (614 145 \$) et pour d'autres activités de recherche et de fiducie (72 161 \$).
3. Des fonds non affectés de 819 953 \$ ont été transférés aux fonds de fiducie (22 931 \$) et d'immobilisations (797 022 \$) afin de combler des soldes déficitaires de l'exercice.
4. Des fonds de 100 000 \$ provenant des apports reportés afférents en dotation ont été transférés aux fonds non affectés et 4 468 \$ au fonds de dotation.
5. Des fonds de 104 000 \$ provenant du fonds de fiducie ont été transférés au fonds de dotation.
6. Des fonds de 73 760 \$ provenant du fonds d'immobilisations ont été transférés au fonds de fiducie.
7. Des fonds de 43 309 \$ provenant du fonds de dotation ont été transférés aux apports reportés afférents en fiducie.

8. PLACEMENTS

Le portefeuille de placements se compose des éléments suivants :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Actions de sociétés cotées en Bourse et fonds de placement	71 653 782 \$	70 966 288 \$
Obligations et titres du marché monétaire	21 572 404	20 620 628
Dépôts à terme	3 559 079	3 494 005
	<u>96 785 265 \$</u>	<u>95 080 921 \$</u>
Dépôts à terme échéant au cours du prochain exercice	<u>24 778 232 \$</u>	<u>23 747 962 \$</u>



NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2019

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019		2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrains	4 122 520 \$	- \$	4 122 520 \$
Terrains athlétiques, eau et égouts, stationnements, routes et lumières	11 651 677	9 360 163	2 291 514
Immeubles	223 898 775	118 388 433	105 510 342
Mobilier et équipement non informatique	41 854 195	31 547 201	10 306 994
Équipement informatique	9 889 539	8 111 286	1 778 253
Logiciels	7 306	1 155	6 151
	<u>291 424 012 \$</u>	<u>167 408 238 \$</u>	<u>124 015 774 \$</u>
			<u>122 428 468 \$</u>

10. SALAIRES ET RETENUES SALARIALES

	2019	2018
Salaires à payer	7 633 011 \$	7 723 299 \$
Retenues salariales à payer	1 797 169	1 592 351
	<u>9 430 180 \$</u>	<u>9 315 650 \$</u>

11. EMPRUNT BANCAIRE

L'Université dispose de marges de crédit autorisées totalisant 3 000 000 \$ (soit 500 000 \$ pour le campus de Moncton, 1 500 000 \$ pour le campus d'Edmundston et 1 000 000 \$ pour le campus de Shippagan), portant intérêt au taux de base commercial de la Caisse populaire acadienne ltée moins 0,15 %. Au 30 avril 2019, ces facilités de crédit sont inutilisées (1 237 260 \$ en 2018).

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2019

12. DETTE À LONG TERME

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Campus de Moncton, hypothèque 6,23%, remboursable par versements mensuels de 15 243 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 10 janvier 2020 (résidence Médard-Collette). (Valeur nette comptable : 3 870 527 \$)	133 212 \$	302 107 \$
Campus d'Edmundston, hypothèque 2,88%, remboursable par versements mensuels de 8 190 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 20 août 2025 (résidence). (Valeur nette comptable : 564 016 \$)	1 559 055	1 611 609
Campus de Shippagan, hypothèque 2,05%, remboursable par versements mensuels de 9 474 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 15 septembre 2020 (résidence). (Valeur nette comptable : 1 494 855 \$)	1 149 318	1 238 515
Campus de Moncton, hypothèque 2,05%, remboursable par versements mensuels de 26 874 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 8 septembre 2020 (résidence Médard-Collette). (Valeur nette comptable : 3 870 527 \$)	3 259 483	3 512 524
Campus de Moncton, hypothèque 3,12%, remboursable par versements mensuels de 5 397 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 10 avril 2025 (Parc scientifique). (Valeur nette comptable : 6 265 878 \$)	312 941	367 022
Campus de Shippagan, hypothèque 3,12%, remboursable par versements mensuels de 11 205 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 27 avril 2025 (IRZC). (Valeur nette comptable : 2 661 831 \$)	1 247 080	1 341 031
Campus d'Edmundston, contrat de location acquisition, remboursable par versements annuels de 33 622 \$ plus taxes, dernier versement échu le 1 janvier 2022 (équipements informatiques). (Valeur nette comptable : 168 928 \$)	112 618	-
	<u>7 773 707</u>	<u>8 372 808</u>
Moins : portion échéant au cours du prochain exercice	689 034	711 867
	<u>7 084 673 \$</u>	<u>7 660 941 \$</u>

Les remboursements en capital des emprunts hypothécaires à effectuer durant les cinq (5) prochains exercices sont les suivants :

2020	-	689 034 \$
2021	-	603 084 \$
2022	-	617 069 \$
2023	-	631 414 \$
2024	-	612 503 \$



NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2019

13. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX FONDS SPÉCIFIQUES

	2019			2018	
	Affectés, Immobilisations	Affectés, Dotation	Affectés, Recherche et Fiducie	Total	Total
Solde au début de l'exercice	594 950 \$	11 662 330 \$	21 333 544 \$	33 590 824 \$	37 211 994 \$
Reclassifications (note 3)	405 948	-	(7 693 840)	(7 287 892)	(7 287 892)
Solde reclassifié	1 000 898	11 662 330	13 639 704	26 302 932	29 924 102
Revenus gagnés et reportés aux exercices futurs (constatés dans l'exercice) et autres ajustements	536 467	2 089 303	1 600 349	4 226 119	(1 863 731)
Intérêts capitalisés	-	(1 578 943)	-	(1 578 943)	(1 632 270)
Virements interfonds et affectation d'origine interne	(219 673)	(192 195)	350 709	(61 159)	(125 169)
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 317 692 \$</u>	<u>11 980 495 \$</u>	<u>15 590 762 \$</u>	<u>28 888 949 \$</u>	<u>26 302 932 \$</u>

Les affectations d'origine interne du fonds de fiducie comprennent le transfert de dons à et provenant de l'actif net du fonds de dotation.

14. ENGAGEMENTS

L'Université s'est engagée par des ententes jusqu'en avril 2024 pour la location d'équipements et de locaux, la location de véhicules, des contrats de construction et divers services. Le solde des engagements en vertu de ces ententes s'établit à 1 867 811 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq (5) prochains exercices sont les suivants :

2020	-	1 071 136	\$
2021	-	452 047	\$
2022	-	264 607	\$
2023	-	68 372	\$
2024	-	11 649	\$

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2019

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Université, par l'intermédiaire de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique l'exposition de l'Université à ces divers risques au 30 avril 2019.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Université éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Université est exposée à ce risque principalement en regard des comptes à payer, des salaires et retenues salariales, des vacances à payer et de la portion à court terme de la dette à long terme.

L'Université gère le risque de liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement. Elle dresse des budgets et établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer d'avoir suffisamment de fonds pour s'acquitter de ses obligations.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne l'encaisse, les dépôts à terme et certains autres placements à taux d'intérêt fixes et variables, ainsi que la dette à long terme à taux d'intérêt fixes, comme le décrit la note 12. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'Université à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments financiers à taux variables assujettissent l'Université à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes. L'Université gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts.

Risque de change

Certaines encaisses sont libellées en devises. Par conséquent, cette encaisse est exposée aux fluctuations des devises. Au 30 avril 2019, l'encaisse libellée en devises et convertie en dollars canadiens représentent 400 337 \$ (275 959 \$ au 30 avril 2018).

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux actifs financiers de l'Université assujettis au risque de crédit comprennent l'encaisse et les comptes à recevoir. La valeur comptable des actifs financiers à l'état de la situation financière représente le risque de crédit maximal à la date de l'état de la situation financière.

Le risque de crédit de l'Université est principalement attribuable à ses comptes à recevoir. Les montants sont présentés dans l'état de la situation financière, déduction faite de la provision pour créances douteuses.

La provision pour créances douteuses a fait l'objet d'une estimation par la direction de l'Université en fonction de l'expérience antérieure et de son évaluation de la conjoncture économique actuelle. Afin de réduire le risque, la direction a adopté des politiques de crédit qui comprennent une révision régulière des limites de crédit. La provision pour créances douteuses s'établit à 793 180 \$ au 30 avril 2019 (947 396 \$ au 30 avril 2018).

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 avril 2019

15. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le risque de crédit lié à l'encaisse est limité puisqu'elle est détenue dans des institutions financières jugées reconnues.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des prix du marché. L'Université est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des actions cotées en Bourse, dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière. L'Université atténue ce risque en rééquilibrant son portefeuille régulièrement.

La Politique de placement permet la répartition suivante de l'actif du Fonds de dotation :

Classe d'actif	Limite minimale	Cible	Limite maximale
Valeurs à court terme	0,0 %	1,0 %	3,0 %
Titres à revenu fixe :			
canadiens	21,0 %	24,0 %	27,0 %
sans contrainte	7,0 %	10,0 %	13,0 %
Titres de participation :			
canadiens	13,5 %	16,5 %	19,5 %
étrangers (Mondial)	12,5 %	14,0 %	15,5 %
étrangers (Tous pays)	13,0 %	14,5 %	16,0 %
pays émergents	3,0 %	5,0 %	7,0 %
Fonds de couverture	12,0 %	15,0 %	18,0 %

16. TRANSACTION ENTRE APPARENTÉS

Le 1er octobre 2018, l'Université a transféré les fonds en dotation de la Chaire Clément-Cormier ainsi que sa gestion à l'Institut Donald J. Savoie. La valeur marchande du transfert s'élevait à 4 108 148 \$ soit 3 176 090 \$ de capital et 932 058 \$ de revenus de placements.

17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.